



DÉCLARATION DE PERFORMANCE (Declaration of Performance, DDP)

1. Code d'identification unique du produit-type :	GRASSELLO DI CALCE (code 10)																												
	GRASSELLO DI CALCE EXTRASTAGIONATO (code 20)																												
	GRASSELLO DI CALCE SFUSO FILTRATO (code 11)																												
	GRASSELLO INVECCHIATO (code 15)																												
	Remarque - le « lot » est identifié par la date indiquée sur l'emballage et/ou le DDT. Cette DDP est valable pour les lots réalisés à partir de la date d'émission de cette DDP jusqu'à celle suivante (téléchargeables depuis le site).																												
2. Utilisations prévues :	Chaux de construction																												
3. Fabricant :	GRAS CALCE srl Tél +39 02 90964141 Fax +39 02 90962801 Via A. Grandi 5 - 20056 Trezzo sull'Adda (MI) www.grascalce.it info@grascalce.it																												
4. Mandataire :	non appliqué (le DDP et la documentation technique sont gardés par le fabricant).																												
5. Systèmes d'EVCP :	<table border="1"><tr><td>Système 2+</td><td>(Évaluation et vérification de la constance des performances)</td></tr></table>	Système 2+	(Évaluation et vérification de la constance des performances)																										
Système 2+	(Évaluation et vérification de la constance des performances)																												
6a. Norme harmonisée :	<table border="1"><tr><td>UNI EN 459-1:2010</td><td>(Chaux de construction)</td></tr></table>	UNI EN 459-1:2010	(Chaux de construction)																										
UNI EN 459-1:2010	(Chaux de construction)																												
Organismes notifiés de contrôle :	<table border="1"><tr><td>TECNOPIEMONTE (n° 1372-CPR-1987)</td></tr></table>	TECNOPIEMONTE (n° 1372-CPR-1987)																											
TECNOPIEMONTE (n° 1372-CPR-1987)																													
6b. Évaluat. technique européenne :	non applicable (il existe pour ces produits des « normes techniques harmonisées »).																												
7. Performances déclarées :	<table border="1"><tr><td>type de chaux :</td><td colspan="3">Chaux calcique sous chaux grasse (conforme au point 4.4 d'EN 459-1:2010, appelée « EN 459-1 CL 90-S PL » aux termes du point 4.4.8 d'EN 459-1:2010).</td></tr><tr><td>Caractéristiques essentielles</td><td>Performance</td><td>Caractéristiques essentielles</td><td>Performance</td></tr><tr><td>CaO + MgO</td><td>≥ 90 %</td><td>Stabilité</td><td>Conforme</td></tr><tr><td>MgO</td><td>≤ 5 %</td><td>Durabilité</td><td>Aucune norme nationale</td></tr><tr><td>CO₂</td><td>≤ 4 %</td><td>Granulométrie</td><td>APD</td></tr><tr><td>SO₃</td><td>≤ 2 %</td><td>substances dangereuses</td><td>Voir la fiche de sécurité</td></tr><tr><td>chaux libre</td><td>≥ 80 %</td><td></td><td></td></tr></table>	type de chaux :	Chaux calcique sous chaux grasse (conforme au point 4.4 d'EN 459-1:2010, appelée « EN 459-1 CL 90-S PL » aux termes du point 4.4.8 d'EN 459-1:2010).			Caractéristiques essentielles	Performance	Caractéristiques essentielles	Performance	CaO + MgO	≥ 90 %	Stabilité	Conforme	MgO	≤ 5 %	Durabilité	Aucune norme nationale	CO ₂	≤ 4 %	Granulométrie	APD	SO ₃	≤ 2 %	substances dangereuses	Voir la fiche de sécurité	chaux libre	≥ 80 %		
type de chaux :	Chaux calcique sous chaux grasse (conforme au point 4.4 d'EN 459-1:2010, appelée « EN 459-1 CL 90-S PL » aux termes du point 4.4.8 d'EN 459-1:2010).																												
Caractéristiques essentielles	Performance	Caractéristiques essentielles	Performance																										
CaO + MgO	≥ 90 %	Stabilité	Conforme																										
MgO	≤ 5 %	Durabilité	Aucune norme nationale																										
CO ₂	≤ 4 %	Granulométrie	APD																										
SO ₃	≤ 2 %	substances dangereuses	Voir la fiche de sécurité																										
chaux libre	≥ 80 %																												
	APD = aucune performance déterminée (la caractéristique n'est pas soumise aux conditions de prescription pour la destination d'utilisation prévue)																												
	Performances non pertinentes : Granulométrie, Pénétration, Contenu d'air, Contenu d'eau (non prévues pour la CHAUX GRASSE du point 4.4.4 d'EN 459-1:2010)																												
8. Documentation technique appropriée et/ou spécifique :	les « procédures simplifiées » ne sont pas appliquées (art. 36, 37 et 38, CPR 3052011).																												
La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble de performances déclarées. Cette déclaration de responsabilité est émise, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.																													
Signé au nom et par compte du fabricant par : Giuseppe Cereda (représentant légal)																													
Lieu et date d'émission :	Trezzo sull'Adda (MI), le 01/11/2016																												



Gras Calce srl
Via A. Grandi, 5 - 20056 Trezzo s/A (MI)
12

1372-CPR-1987

EN 459-1:2010

CL 90-S PL

N° DDP : 10_11_15_20-201611